

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 22 novembre 2021

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce vingt-deuxième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee (en vidéoconférence), Liliane Besner, Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee, Gilles Massey et Jacques Ostiguy, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 32.

2021-11-174

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour préparé.

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par le conseiller Gilles Massey

de procéder au report du point 8.3 – Adoption – La politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations;

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour corrigé pour la séance ordinaire du 22 novembre 2021.

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour corrigé de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LECTURE ASSERMENTATION ÉLUS MUNICIPAUX

Les élus municipaux procèdent à la lecture de leur assermentation.

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur Tremblay mentionne que les prochaines séances du conseil seront filmées, la Municipalité est à la recherche de fournisseurs à cet effet.

Il remercie les candidats sortants et ceux qui se sont présentés à cette élection municipale. Le conseil a une vision pour Vaudreuil-sur-le-Lac qui représente la demande des citoyens.

Il ressent une fierté pour notre village, il va donc mettre en place des objectifs à court terme tel que travailler ensemble avec la régie interne pour le maintien du respect des opinions de chacun, de comprendre les différents dossiers en se donnant le temps de se les approprier. Il est très content du nouveau conseil qui a été élu.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Signalisation inadéquate sur la rue Besner jusqu'à la rue des Pionniers;
- Quand sera assermenté Madame Mei-Lin Yee;
- Avancement du dossier du Boisé;
- TECQ – Quelles rues seront faites.

GREFFE

2021-11-175

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-176

DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac dépose une déclaration, mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

2021-11-177

NOMINATION – MAIRE(ESSE) SUPPLÉANT(E) POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2021 ET L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT les élections municipales qui ont eu lieu le 7 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 116 du *Code municipal du Québec*, il y a lieu de nommer un(e) des conseiller(ères) comme maire(esse)suppléant(e) pour la fin de l'année 2021 et pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac désire alterner le rôle de maire(esse) suppléant(e) environ à tous les six (6) mois;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

QUE la conseillère Martine André soit nommée mairesse suppléante, et ce, pour la période du 22 novembre 2021 au 30 juin 2022;

QUE le conseiller Jacques Ostiguy soit nommé maire suppléant, et ce, du 1er juillet jusqu'au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-178

DÉSIGNATION – DÉLÉGUÉ(E)S SUBSTITUTS – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner un délégué substitut pour agir au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) Vaudreuil-

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Soulanges advenant un empêchement du maire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

QUE la conseillère Martine André soit désignée pour agir à titre de déléguée substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et ce, pour la période du 22 novembre 2021 au 30 juin 2022;

QUE le conseiller Jacques Ostiguy soit désigné pour agir à titre de délégué substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et ce, du 1er juillet jusqu'au 31 décembre 2022;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-179

NOMINATION DES ÉLUS AUX DIVERS COMITÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un comité obligatoire en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire nommer un membre du conseil municipal pour siéger sur le comité du CCU, et ce, conformément au *Règlement 202 constituant un comité consultatif d'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire déléguer un membre du conseil municipal pour siéger sur le conseil d'administration de Transport Soleil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire former un comité de ressources humaines pour l'embauche de ses employés;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

DE NOMMER Monsieur Jacques Ostiguy, conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme, conformément aux articles 4 et 5 du *Règlement 202 constituant un comité consultatif d'urbanisme*;

DE NOMMER Monsieur Gilles Massey à titre de représentant de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac au conseil d'administration de Transport Soleil pour la période du 22 novembre 2021 jusqu'à sa dissolution;

DE NOMMER Madame Mei-Lin Yee et Monsieur Mario Tremblay comme membres du comité ressources humaines, accompagnés par un membre de la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RESSOURCES HUMAINES

2021-11-180

DÉMISSION – COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE l'employée # 70-0097 a donné le 8 novembre dernier, sa démission à titre de coordonnatrice des sports, loisirs, culture et vie communautaire pour la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée # 70-0097 à titre de coordonnatrice des sports, loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, à compter du 22 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FINANCES

2021-11-181

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'octobre 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'octobre 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 166 054,31 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	126 314,68 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	23 172,39 \$
Salaires nets	16 567,24 \$
TOTAL	166 054,31 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2021-11-182

MODIFICATION – SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET DES DOCUMENTS BANCAIRES

CONSIDÉRANT les élections municipales de novembre 2021;

CONSIDÉRANT la résolution # 2021-03-056;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les personnes qui étaient autorisées à signer les chèques et les documents bancaires;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer les conseillers municipaux comme signataires suppléants au maire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser une carte de crédit VISA au nom du maire en poste, Mario Tremblay, au montant de 3 000 \$;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

DE RÉVOQUER tout autre signataire autorisé et non mentionné à la présente résolution, à titre de signataire des chèques et documents bancaires;

DE RÉVOQUER la carte de crédit au nom de l'ancien maire, Philip Lapalme;

D'AUTORISER les personnes suivantes à signer les chèques et documents bancaires :

Signataire autorisé	Signataires suppléants
Mario Tremblay, maire	David Yee, conseiller Mei-Lin Yee, conseillère Liliane Besner, conseillère Martine André, conseillère Gille Massey, conseiller Jacques Ostiguy, conseiller
Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim	Julie Paradis, directrice générale adjointe, responsable du greffe par intérim

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION – LA POLITIQUE DE CAPITALISATION ET D'AMORTISSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Point reporté

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

2021-11-183

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CROIX-ROUGE CANADIENNE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé avec la Croix-Rouge canadienne, une lettre d'entente de services aux sinistrés d'une durée de trois (3) ans qui prendra fin en février 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Croix-Rouge offre du soutien aux personnes sinistrées lorsque nécessaire et travaille conjointement avec le Service de sécurité incendie de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer une nouvelle entente entre les deux parties;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité paie chaque année un montant établi en fonction de sa population afin de bénéficier des services de la Croix-Rouge;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

DE SIGNER l'entente pour l'organisation des services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne;

D'AUTORISER le maire, Mario Tremblay et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à signer l'Entente de services aux sinistrés, pour une période de trois (3) ans à compter de la signature, avec la Croix-Rouge canadienne, division du Québec;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer annuellement les sommes dues en vertu de cette entente à même le poste budgétaire 02-290-00-494.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SERVICES URBAINS

2021-11-184

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – APPEL D'OFFRES 2021-001-TP – DÉNEIGEMENT, SABLAGE ET DÉGLAÇAGE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres sur invitation 2021-001-TP pour le déneigement, le sablage et le déglaçage de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac pour la saison 2021-2022 et que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 9 octobre 2021 à 10 h 01;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour ce service s'élevait à 75 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entreprises ont été invitées et qu'une seule a déposé la soumission suivante dans les délais prescrits :

Soumissionnaire	Offre de prix total (taxes incluses)
Ferme Gérard Martel & fils inc.	80 137,58 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc. pour le déneigement, le sablage et le déglaçage du territoire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer à l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc. un montant maximal de 80 137,58 \$ taxes incluses à même le poste budgétaire 02-330-00-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

2021-11-185

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-01 – LOT 1 678 313

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le lot 1 678 313 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure pour le lot 1 678 313 visant à permettre la construction d'un perron proche de la ligne de lot d'environ 0,17 mètre d'une part et d'autre part d'environ 0,28 mètre;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne portera pas de préjudice à autrui;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux différents décrets ministériels du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur la santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), une consultation publique de 15 jours a été tenue afin d'inviter tout intéressé à poser leurs questions et donner leurs commentaires relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce conseil;

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

CONSIDÉRANT QUE les documents au soutien de cette demande de dérogation mineure ont été mis à la disposition des citoyens pendant 15 jours sur le site internet de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'aucun intéressé ne s'est manifesté pendant la période de 15 jours;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour le lot 1 678 313 du cadastre du Québec; 7, rue des Érables, pour la construction d'un perron proche de la ligne de lot d'environ 0,17 mètre d'une part et d'autre part d'environ 0,28 mètre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-186

NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du CCU doit être renouvelé à tous les deux (2) ans, conformément à l'article 5 du *Règlement 202 constituant un comité consultatif d'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'un des membres du CCU, Monsieur Michel Léger, fait partie du comité depuis plusieurs années et que son mandat venait à échéance le 30 septembre;

CONSIDÉRANT l'intérêt de ce membre à renouveler son mandat à titre de membre citoyen sur le CCU;

CONSIDÉRANT le procès-verbal du CCU daté du 27 septembre 2021;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

DE RENOUVELEZ le mandat de Michel Léger, à titre de membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'au 30 septembre 2023, conformément à l'article 5 du *Règlement 202 constituant un comité consultatif d'urbanisme*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Formation pour les élus en fonction des lois, des règlements, etc.;
- Contracteur pour le déneigement de la patinoire et des bornes-fontaines;
- Problématique de frênes morts et dangereux sur la rue des Frênes – doit avoir un règlement sur l'abattage et la replantation d'arbres;
- Fossé entre le parc et la rue des Chênes, l'eau ne coule pas;
- Horaire des rencontres.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseiller David Yee remercie les citoyens pour leur appui.

La conseillère Liliane Besner remercie les citoyens pour leur appui et les informe qu'elle va s'assurer que l'information circule entre le conseil et les citoyens.

La conseillère Martine André mentionne qu'elle sera là pour l'environnement, le développement durable, la saine gestion et sera à l'écoute des citoyens.

Le conseiller Gilles Massey remercie les citoyens pour leur appui. Il mentionne qu'il s'occupera en autre du dossier des arbres, de la sécurité routière et de l'aménagement des berges.

Le conseiller Jacques Ostiguy mentionne qu'il est en faveur de l'intérêt, du respect et de la compréhension des citoyens. Il va s'occuper en autre du juridique, de la réglementation et répondre aux besoins des citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 43 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 22 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*